



L'illettrisme en Auvergne - Rhône-Alpes : en baisse pour les générations récentes

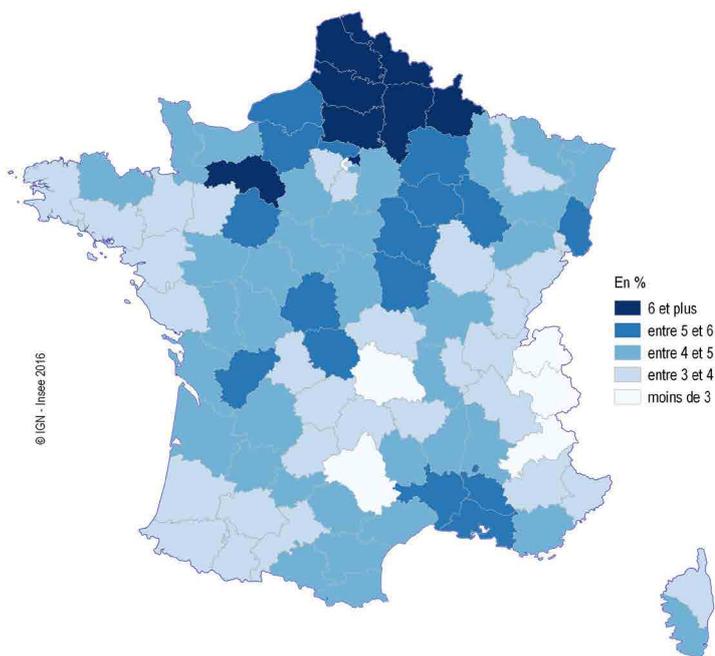
En 2011, 7 % des habitants de la région Auvergne - Rhône-Alpes ayant été scolarisés en France sont en situation d'illettrisme, soit un pourcentage similaire au taux national. Les non-diplômés et les hommes sont les plus touchés par l'illettrisme. Les générations les plus âgées connaissent davantage de difficultés face à l'écrit. Parallèlement, le nombre de jeunes en situation d'illettrisme repérés lors des tests de la Journée défense et citoyenneté (JDC) diminue depuis 2008. Si l'illettrisme est un obstacle sur le marché de l'emploi, il n'est pas infranchissable : plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme ont un emploi.

Steve Jakoubovitch, Insee

En 2011, environ 294 000 habitants de la région Auvergne - Rhône-Alpes sont en situation d'illettrisme. Ces personnes ont fréquenté l'école en France, mais n'ont pas acquis suffisamment la maîtrise des compétences de base de l'écrit, ou les ont perdues faute de les utiliser. Elles ne parviennent pas à lire et à comprendre un texte relatif à des situations de leur vie quotidienne, ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples. Elles représentent 7 % de la population des 16-65 ans scolarisés en France, soit une situation comparable à ce qui est observé au niveau national. La région compte un plus fort taux d'illettrisme que celui d'Île-de-France (5 %), mais un taux comparable à celui de Provence-Alpes-Côte d'Azur (6 %). En revanche, cette proportion est très inférieure à celle de la région Hauts-de-France (11 %).

1 Peu de personnes en situation d'illettrisme parmi les jeunes d'Auvergne - Rhône-Alpes

Taux d'illettrisme parmi les jeunes reçus à la Journée défense et citoyenneté en 2011



© IGN - Insee 2016

Lecture : 4,1 % des jeunes reçus à la JDC dans le département de l'Ardèche étaient en situation d'illettrisme.
Sources : Insee, ministère de la Défense, DSN, MENESR-DEPP



Les non-diplômés plus touchés

Le niveau de compétence des adultes à l'écrit est fortement lié aux parcours familiaux et scolaires. Au niveau

national, les personnes qui ne parlaient que la langue française à la maison quand elles avaient 5 ans ont deux fois et demi moins de risque d'être en situation d'illettrisme arrivées à l'âge adulte. De même, l'impact de la scolarité est déterminant : l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) évoque le « passé scolaire douloureux » (et/ou « chaotique ») comme l'une des premières causes potentielles de l'illettrisme. Dans la région, les individus scolarisés en France mais n'ayant pas dépassé le cursus primaire lors de leur scolarité sont plus de 20 % à être en situation d'illettrisme quand ceux ayant au moins atteint le baccalauréat ne sont que 2 % dans ce cas.

Les hommes plus souvent en situation d'illettrisme

Les difficultés face à l'écrit affectent davantage les hommes que les femmes. En Auvergne - Rhône-Alpes, le taux d'illettrisme est de 8 % chez les hommes contre 5 % chez les femmes, soit un écart similaire au niveau national. Ce meilleur résultat des femmes est à mettre en parallèle avec la meilleure réussite scolaire observée sur les générations récentes. Dans la région, parmi les sortis du système scolaire, les femmes ne sont que 10 % à ne pas avoir de diplôme contre 12 % des hommes, et 70 % des femmes âgées de 25 à 35 ans ont obtenu le baccalauréat contre seulement 60 % des hommes du même âge.

Des difficultés plus fréquentes parmi les générations les plus âgées

Les individus âgés de plus de 45 ans sont plus fréquemment en situation d'illettrisme et représentent plus de la moitié des personnes en difficulté face à l'écrit, soit 160 000 personnes dans la région. En 2011, le taux d'illettrisme est ainsi deux fois plus

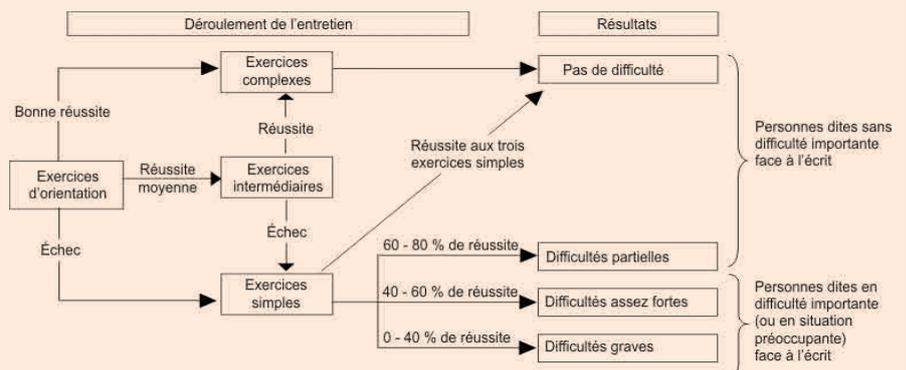
La détermination des compétences face à l'écrit

Le questionnaire débute par un module d'orientation qui permet de faire une première évaluation du niveau des personnes interrogées face à l'écrit. Selon le résultat obtenu, la personne est orientée vers des exercices simples ou complexes :

- si le nombre d'erreurs est faible, l'enquêté est orienté vers des exercices complexes ;
- si le nombre d'erreurs est élevé, l'enquêté passe à des exercices plus simples permettant d'affiner le diagnostic sur ses difficultés à l'écrit ;
- si les résultats sont moyens, un exercice de niveau intermédiaire permet de décider laquelle des deux voies précédentes est préférable (exercices simples ou complexes).

Dans les exercices simples, trois domaines fondamentaux de l'écrit sont testés : la lecture de mots, la production de mots écrits et la compréhension d'un texte simple. Le niveau de compétence de l'adulte est estimé dans chacun de ces domaines par la proportion de bonnes réponses aux questions. Par définition, une personne est en difficulté à l'écrit si elle a moins de 80 % de bonnes réponses dans au moins un de ces trois domaines fondamentaux de l'écrit, quels que soient les résultats obtenus dans les deux autres domaines. Les difficultés à l'écrit sont néanmoins jugées plus ou moins graves selon le pourcentage de bonnes réponses obtenues :

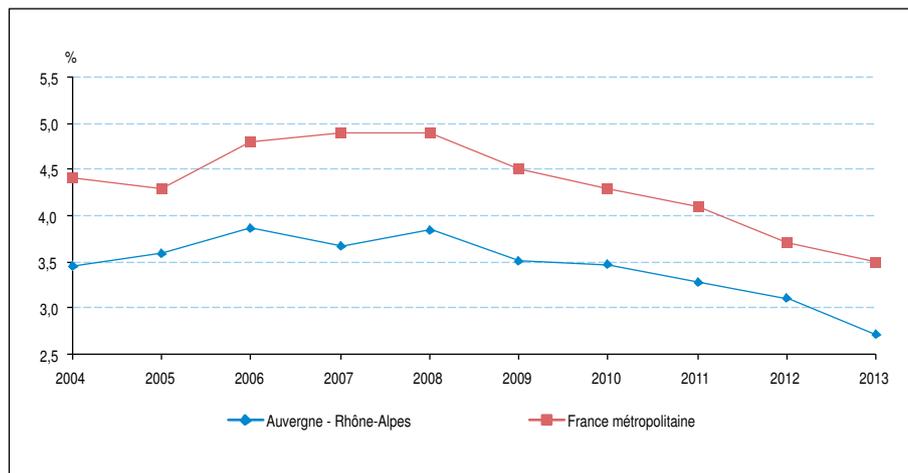
- moins de 40 % de bonnes réponses dans au moins un des trois domaines fondamentaux de l'écrit : la personne connaît des difficultés « graves ».
 - entre 40 % et 60 % de bonnes réponses dans au moins un des trois domaines fondamentaux de l'écrit (mais jamais en dessous de 40 %) : la personne connaît des difficultés « assez fortes » ;
 - entre 60 % et 80 % de bonnes réponses dans au moins un des trois domaines fondamentaux de l'écrit (mais jamais en dessous de 60 %) : la personne connaît des difficultés « partielles ».
- En d'autres termes, on résume les résultats dans les trois domaines fondamentaux en prenant le moins bon pourcentage de réussite et en retenant des seuils à 40 %, 60 % et 80 % de réussite. Les deux catégories « graves » et « assez fortes » regroupent des situations jugées « préoccupantes ». On dira aussi que ces personnes sont en « difficulté importante » face à l'écrit.



Lecture : Si la personne passe les exercices complexes ou obtient au moins 80 % de réussite aux trois exercices simples, elle ne sera pas considérée en difficulté face à l'écrit.

2 La part des jeunes en situation d'illettrisme baisse depuis 2008

Évolution de la part des jeunes de 17 ans en situation d'illettrisme lors des tests de la Journée défense et citoyenneté (JDC)



Lecture : en 2004, 3,5 % des reçus à la JAPD en Auvergne - Rhône-Alpes étaient en situation d'illettrisme.

Source : Insee, ministère de la Défense, DSN, MENESR-DEPP

élevé chez les individus âgés de plus de 45 ans (9 %) que chez les 16-44 ans (5 %) en Auvergne - Rhône-Alpes. Cette différence résulte aussi d'un effet de génération : en France métropolitaine, le taux d'illettrisme parmi les 45 à 65 ans est de 10 % en 2011, alors qu'il était de 14 % en 2004.

De la même façon, on repère de moins en moins de jeunes de 17 ans en situation d'illettrisme lors des Journées défense et citoyenneté (JDC). En Auvergne - Rhône-Alpes, 3,5 % des jeunes reçus lors de ces journées étaient dans ce cas en 2004, et ne sont plus que 2,7 % en 2013.

Illettrisme et emploi : un rapport complexe

L'illettrisme peut constituer un obstacle pour l'entrée et le maintien dans l'emploi.

3 Un taux d'illettrisme de 7 % en Auvergne - Rhône-Alpes

Effectifs et taux d'illettrisme par sous-population de la région Auvergne - Rhône-Alpes

Caractéristique	Nombre de personnes de 18 à 65 ans en situation d'illettrisme	Taux d'illettrisme en %
Sexe		
Hommes	182 000	8
Femmes	112 000	5
Âge		
Moins de 45 ans	138 000	5
Plus de 45 ans	156 000	9
Tranche d'unité urbaine		
Rural	72 000	7
Urbain moins de 20 000 habitants	57 000	7
Urbain plus de 20 000 habitants	165 000	7
Diplôme		
Non diplômés	141 000	21
Diplôme pré-bac	118 000	8
Baccalauréat	35 000	2
Situation face à l'emploi		
En emploi	168 000	6
Au chômage	31 000	9
Inactifs	95 000	10
Ensemble	294 000	7

Lecture : le taux d'illettrisme chez les hommes de la région Auvergne - Rhône-Alpes de 18 à 65 ans est de 8 %.

Source : Insee, enquête Information et vie quotidienne 2011

En région Auvergne - Rhône-Alpes, le taux d'illettrisme chez les individus en emploi est inférieur de trois points¹ à ce que l'on constate chez les chômeurs et les inactifs (retraités, hommes et femmes au foyer...). Cependant, cet obstacle n'est pas toujours une barrière infranchissable puisque plus de la moitié des habitants de la région en situation d'illettrisme ont aussi un emploi. La personne en situation d'illettrisme peut être amenée à masquer ses difficultés. Au niveau national, une personne sur

cinq confrontée à des difficultés pour lire ou rédiger des documents sur son lieu de travail ne fait jamais appel à l'aide de ses collègues. Mais les individus en situation d'illettrisme peuvent aussi n'être affectés qu'à des tâches ne nécessitant pas de recours à l'écrit. En France, c'est le cas d'un tiers des personnes qui sont en emploi et en situation d'illettrisme. L'évitement de l'écrit est à la fois une conséquence et une cause de l'illettrisme. En effet, l'absence de pratique de l'écrit risque d'entraîner un effritement des compétences de base quand celles-ci n'ont jamais été solidement acquises.

Une situation comparable entre territoires

En Auvergne - Rhône-Alpes, le taux d'illettrisme varie peu selon le type de territoire. Les zones rurales et les unités urbaines de plus de 100 000 habitants présentent ainsi des taux d'illettrisme similaires (7 % de leur population). Cette relative homogénéité observée pourrait cependant être une conséquence de la méthode de calcul choisie. Celle-ci peut en effet conduire à sous-estimer les écarts entre les zones géographiques et ne pas faire apparaître certaines disparités entre territoires, d'autant que les déterminants de l'illettrisme parmi les habitants de ces territoires peuvent varier. ■

Partenariat

Cette étude a été réalisée en partenariat entre la Préfecture de région Auvergne - Rhône-Alpes, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Dreccete) et la Direction régionale de l'Insee. Elle a bénéficié de l'aide de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).

La région Auvergne - Rhône-Alpes s'est dotée d'un Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme (2013-2016) mais n'a pas bénéficié d'une extension de l'enquête IVQ de 2011. Cette étude vise à disposer d'une mesure de départ de l'illettrisme d'une bonne qualité statistique.

Zoom sur Rhône-Alpes

Les données utilisées permettent de mettre en avant la situation de la population de l'ancienne région Rhône-Alpes, notamment au niveau de ses départements. Concernant ces derniers, l'écart entre leurs taux d'illettrisme n'atteint que 2 points de pourcentage entre un taux de 6 % dans le Rhône, la Savoie et la Haute-Savoie et de 8 % dans les départements de la Loire, l'Ardèche et la Drôme. Cette relative homogénéité observée entre les départements pourrait cependant être une conséquence de la méthode de calcul choisie, celle-ci pouvant amener à sous-estimer les écarts entre les zones géographiques et ne pas permettre de faire apparaître les disparités des territoires de Rhône-Alpes.

Une situation comparable dans les différents départements rhônalpins

Effectifs et taux d'illettrisme par département

Département	Nombre de personnes de 18 à 65 ans en situation d'illettrisme	Taux d'illettrisme en %
Ain	24 000	7
Ardèche	12 000	8
Drôme	18 000	8
Isère	47 000	7
Loire	29 000	8
Rhône	68 000	6
Savoie	16 000	6
Haute-Savoie	29 000	6
Ensemble	243 000	7

Lecture : le taux d'illettrisme chez les hommes rhônalpins de 18 à 65 ans est de 7 %.

Source : Insee, enquête Information et vie quotidienne 2011

4 Plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme sont en emploi

Répartition de la population en situation d'illettrisme en Auvergne - Rhône-Alpes selon différentes caractéristiques

	Répartition des personnes en situation d'illettrisme dans la région (en %)
Sexe	
Hommes	62
Femmes	38
Âge	
Moins de 45 ans	47
Plus de 45 ans	53
Diplômés	
Non diplômés	48
Diplôme pré-bac	40
Bacheliers	12
Situation face à l'emploi	
En emploi	57
Chômeurs	11
Inactifs	32

Lecture : les hommes représentent 62 % des personnes en situation d'illettrisme en Auvergne - Rhône-Alpes.

Source : Insee, enquête Information et vie quotidienne 2011

Une expérimentation : l'estimation par une méthode de type « petits-domaines »

En Auvergne - Rhône-Alpes, moins de 1 150 individus ont été interrogés par l'enquête IVQ. Malgré l'intérêt des acteurs régionaux pour les variables de l'enquête, la taille de l'échantillon régional s'avère trop faible pour produire directement des estimations fiables des phénomènes observés par l'enquête.

Pour pallier cette difficulté, on cherche à relier les données de l'enquête IVQ avec celles du Recensement de la Population (RP) dont l'échantillon couvre plus d'un million d'individus dans la région mais ne permet pas de repérer directement les situations d'illettrisme. La méthode consiste à mobiliser l'ensemble des individus de l'échantillon national pour estimer une relation entre l'illettrisme et un ensemble de critères sociodémographiques économétriquement explicatifs des difficultés à l'écrit (sexe, âge, pays de naissance...) et présents dans l'enquête du RP, puis à postuler la validité de cette relation lorsqu'on se limite à une région. C'est donc une approche par modèle qui permet pour chaque individu recensé d'avoir une probabilité théorique d'être en situation d'illettrisme et donc de déduire la population d'individus en situation d'illettrisme dans la région.

Cette technique permet potentiellement de réduire la sensibilité des estimations à la composition de l'échantillon, car les estimations sont alors calculées sur un plus grand nombre d'individus répondants. Par rapport à une extension d'enquête, cette méthode a l'avantage d'avoir un coût faible mais au prix de deux hypothèses importantes : d'une part les données individuelles disponibles permettent de capter correctement les causes de l'illettrisme, d'autre part on suppose qu'au-delà des critères sociodémographiques retenus pour construire le modèle, les difficultés rencontrées par les individus sont relativement similaires entre la région Auvergne - Rhône-Alpes et l'ensemble de la France métropolitaine. Les estimations ne sont donc correctes qu'à condition que ces deux hypothèses le soient.

Cette méthode n'est cependant utilisée que pour le calcul des données régionales. La taille des échantillons des cinq régions bénéficiant d'une extension étant plus importante, les données relatives à ces régions sont obtenues directement. Il en est de même pour les données nationales.

Définitions

La définition de l'**illettrisme** utilisée est celle de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) :

« L'illettrisme qualifie la situation de personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et à comprendre un texte portant sur des situations de leur vie quotidienne, et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples. »

Le **taux d'illettrisme** est le pourcentage de personnes en situation d'illettrisme parmi celles ayant connu une scolarité en France.

Insister sur le pays de scolarisation permet de distinguer les difficultés des personnes en situation d'illettrisme (scolarisées en France), de celles des analphabètes (non scolarisés) et des personnes ayant besoin d'apprendre le français comme langue étrangère (scolarisées

à l'étranger). En effet l'illettrisme se singularise en tant qu'il tire son origine dans les difficultés à intégrer les savoirs de base lors de la scolarité ou le délitement de ces derniers. Il constitue ainsi une situation handicapante pour l'insertion et le maintien dans le monde professionnel mais aussi dans les démarches de la vie quotidienne (accès aux soins, à la culture, aux formalités administratives, accompagnement de la scolarité des enfants...).

Sources

L'enquête Information et vie quotidienne (IVQ), menée en 2011 en France métropolitaine, évalue les compétences de la population à l'écrit, en compréhension orale et en calcul. L'enquête est menée par l'Insee en collaboration avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), la direction de l'Animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) du ministère du Travail et de l'emploi, la direction de l'Évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale, le département des Statistiques,

des études et de la documentation (DSED) du ministère de l'Intérieur, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) du ministère de la Culture et le Secrétariat général du comité interministériel des villes (SG-CIV).

L'enquête nationale bénéficie d'un échantillon de près de 13 800 répondants. Cinq extensions ont été réalisées, en Île-de-France, en PACA, en Haute-Normandie, en Picardie et en Champagne-Ardenne. Ces dernières ont pour objectif d'assurer des résultats fiables au niveau régional.

Les tests JDC (ex-JAPD) : Les Journées défense et citoyenneté (JDC), ex-Journée d'appel à la préparation de la défense (JAPD), sont l'occasion de faire prendre part chaque année 750 000 jeunes de 17 ans et plus à des tests de lecture. Ces évaluations permettent de connaître les taux d'illettrisme sur la population des reçus à la JDC, qui représentent environ 96 % des scolarisés en France. La grande taille de l'échantillon permet d'exploiter directement ces données.

Insee Auvergne - Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger
Rédactrice en chef :
Aude Lécroart

ISSN en cours (imprimé)
ISSN 2493-0911 (en ligne)
© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- « Pour les générations les plus récentes, les difficultés des adultes diminuent à l'écrit, mais augmentent en calcul », *Insee Première* n° 1426, décembre 2012
- « Les évaluations en lecture dans le cadre de la Journée Défense et Citoyenneté, année 2011 », *Note d'Information* n° 12-13, DEPP, juillet 2012
- A. Degorre et F. Murat, « La mesure des compétences des adultes, un nouvel enjeu pour la statistique publique », *Économie et Statistique* n° 424-425, février 2010

